

## Un client me paie par virement sur le mauvais compte

Par <b>Ben</b> , le <b>02/11/2021</b> à <b>12:25</b>
Bonjour,
voici ma situation: je suis en EURL. Un client a réglé une facture que je lui ai transmise mais en utilisant le mauvais RIB, à savoir le RIB de mon compte perso au lieu du RIB de mon compte pro
Comment corriger le tir?
Faire un virement de mon compte perso vers mon compte pro est-il suffisant?
Ou faire un avoir au client et le rembouyrser, puis lui renvoyer une facture pour qu'il la regle sur le bon RIB?
Merci d'avance pour vos retours!
Ben

## Par Marck.ESP, le 02/11/2021 à 12:45

Bonjour

Ce client avait donc votre RIB perso!

Idéalement, tout annuler.

Un virement est possible mais attention aux libellés.

Sur compte perso..par exemple... annulation écriture mal dirigée

Sur compte pro libellé précis.

Par john12, le 02/11/2021 à 14:46

Bonjour,

Personnellement, je me contenterais de faire un virement du compte personnel vers le compte PRO de l'EURL, après avoir informé le client de l'erreur de RIB et de la rectification spontanée pratiquée.

Cela simplifierait grandement la procédure et ne changerait rien au résultat de l'opération, ni à sa régularité.

Cordialement

Par Ben\_\_\_\_\_, le 02/11/2021 à 15:27

[quote]
Ce client avait donc votre RIB perso!

[/quote]
Oui, boulette de ma part au départ en lui transmettant mes docs administratifs... Rectifié depuis mais l'erreur a été faite...

Si je comprends bien, si les libellés sur les 2 comptes sont clairs et sans ambiguité, la simplicité c'est virement du perso vers le pro et info au client.

Merci

Par Marck.ESP, le 02/11/2021 à 16:10

Oui, gardez tout document aussi.

Par Ben\_\_\_\_, le 02/11/2021 à 17:05

Ok, merci bcp!